N° D'EMPLACEMENT RESERVE DESIGNAT	TION DE L'OPERATION	SURFACE APPROXIMATIVE EN M	<sup>2</sup> COLLECTIVITES CONCERNEES	
	nent d'un parc de détente et de loisirs - Bourg ent d'une liaison piétonne sécurisée entre le parc de Cantizac et le théatre de verdure verdure	24 800 421 3500	Commune Commune Commune	
3 Aménageme	lu cimetière - Bourg ent d'un parking paysager (Route de Moustérian / Secteur du Purgatoire) une aire naturelle de stationnement à Cadouarn	2 119 2 300 856	Commune Commune Commune	
5 Aménagement 6 Elargissement	ent de son accès ent d'une liaison Nord Sud quartier BEZIDEL- Limur par la rue des Spatules ent de la route de la croix neuve pour la création d'une voie verte depuis le carrefour Hippodrome et route de Kernipitur en direction de Falguérec		Commune Commune Commune	VANNES VANNES
7 supprimé m 8 Mise en vale	ent de la route de la croix neuve pour la création d'une voie verte depuis le carrefour Hippodrome et route de Kernipitur en direction de Falguérec nodification du 28 janvier 2016 eur d'un site naturel : anse de Mancel	2 900	Commune  Conservatoire du littoral	Úru Uba Uz
9bis Création d'u 9ter Création d'u	une voie verte du bourg vers Montsarrac	7 220 2 110 1 423 3 136	Commune Commune Commune	25 Na Na Na
10 Aménagement Elargissement	une voie verte du bourg vers Montsarrac ent d'un espace public autour de la chapelle de Saint Laurent ent de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix) ent de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix)	600 1 335 811	Commune Commune Commune Commune	Ubl Uba 111bs 20m
11ter Elargissement 12 élargissement	ent de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et St Léonard (en direction de Theix) ent de la route de Nantes entre rond-point du Poulfanc et la rue du Poulfanc ent de la rue Cousteau	2 033 1 000 567	Commune Commune Commune	VANNES Ubb 100 Uba 100 Ubb
14bisCréation de14terCréation de	bassins tampons : secteur de Bézidel bassins tampons : Secteur de Cano bassins tampons : Dolan	27 100 6 000 9 700	Commune Commune	Na Na
15bis aménageme 16 Accès pour p	ent d'une voie verte le long de la route de Brouel ent d'une voie verte le long de la route de Brouel piétons au chemin côtier à Cadouarn ent de sécurité du virage en entrée Nord de la Belle Etoile / route de l'hippodrome	8 545 1 545 13 100	Commune Commune Commune Commune	Na 2AUb 35 2AU
18 Création d'u 19 supprimé me	une aire naturelle de stationnement pour accès à la plage de la pointe du Bill nodification du 21/02/2014 une aire de loisirs naturelle à la chapelle de Kerarden	1 300	Commune Commune Commune	THEIX  A  A  BALGAN  THEIX
21bis Aménageme 22 Aménageme	ent d'espaces publics route de Nantes ent d'espaces publics route de Nantes ent d'espaces publics pour le traitement de l'entrée de bourg / route de l'Hippodrome + mise en place d'un relais informations services	567 793 470	Commune Commune Commune	PETIT KERNIPITUR  PETIT KERNIPITUR  2AUI VI 2AUB VI Uba VI
24 Création d'u 24bis Accès piétor	ent d'une aire de stationnement à Montsarrac / Passage de Saint Armel une aire naturelle de stationnement à Moustérian n vers le site de Kerviche un cheminement piéton entre le secteur de Bezidel et la rue du Verger	2 160 3 670 1 289	Commune Commune Commune Commune	2AUI 1AUI 2AUI Na Nzh Nzh
25bis Création d'u 26 Aménageme	un cheminement piéton entre le secteur de Bezidel et la rue du Verger ent de jardins familiaux en lien avec l'urbanisation du secteur de Bezidel tion et aménagement d'espaces urbains en cœur de bourg	1 206 15 500 1 010	Commune Commune Commune	GRAND KERNIPITUR
28 Aménageme 29 Création d'u 30 création d'ui	ent d'une digue de gestion des eaux pluviales une liaison cyclable route du Morboul une liaison piétonne rue Henri Dunant	12 000 8 100 172	Commune Commune Commune	A Nzh Nzh Na Na
32 création d'ui 33 Liaison douc	une voie verte en raccordement des chemins d'exploitation sur le côté Ouest de la route du Prato au Nord de Cressignan une voie verte en raccordement des voies vertes existantes entre Michotte et Kerarden sur le côté Est de la route du Prato uce piéton/cycle au Poulfanc uce piéton/cycle à Kergrippe	150 1 415 900	Commune Commune Commune Commune	Nzh Ab LANDE DE CANO
	ice piéton/cycle à Balgan	1 500	Commune	Ab Wab Printer
	PORT ANNA ND Ma NDS NDS BOEDIC	Uip Ac Na Ao Ao	Ac Na Ac Na	AND THE PROPERTY OF THE PROPER
	500 0 500 1000	1500	2000 m	ANSE DE MANCEL  MONZARRAC  UJB  UJC  LA GARENNE  NIDO  NIDO  UJD  UJD

### Département du Morbihan **Commune de Séné**

# Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°3 : Règlement

b) Règles graphiques

# **Dossier d'approbation**

Planche globale

Vu pour être annexé à la délibération du 29 septembre 2017 Le Maire, Luc FOUCAULT

Modification du 29 septemre 2017

Echelle: 1/10 000 ème

29/09/2017

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration du PLU	31/03/2004	27/02/2007	23/11/2007
Révision nº1	20/05/2008	07/07/2010	23/02/2011
Modification simplifiée n°1			08/12/2011
Modification n°1			20/09/2012
Modification n°2			30/05/2013
Modification n°3			21/02/2014
Modification n°4			28/01/2016

## Zones A agricoles

Modification n°5

A : Zone agricole hors espaces proches du rivage Aa : Zone agricole constructible située dans les espaces proches du rivage Ab : Zone agricole située dans les espaces proches du rivage où la constructibilité est limitée

Ao : Zone aquacole maritime Ac : Zone destinée à l'aquaculture

1AU.. : Secteur ouvert à l'urbanisation

#### Zones AU à urbaniser

AUb : Secteur à urbaniser à vocatin principale d'habitat : 2 sous-secteurs sont identifiés (AUbb - AUbc) avec des règles spécifiques AUia : Secteur à urbaniser à vocation principale d'activités AUi : Secteur à urbaniser à vocation principale d'équipements publics ou d'intérêt collectif

## 2AU.. : Secteur fermé à l'urbanisation

Zones N naturelles Na : Secteur naturel protégé NDs : Secteur inscrit en espace remarquable

NI : Secteur naturel à vocation de loisir Nla : Terrain destiné à l'accueil des gens du voyage

NIh : Secteur de l'hippodrome Nlj : Secteur de jardins familiaux

NÍr : Secteur d'équipements liés à la réserve naturelle nationale des marais de Séné

Nzh: Zones humides

Nh : Secteur naturel protégé pouvant comprendre plusieurs bâtiments isolés

Zones U urbanisées

Ua : Secteur d'habitat central

Uaa : Centre ancien de l'agglomération Uab : Coeur de hameau ancien

Ub : Secteur d'habitat périphérique : 4 sous-secteurs (Uba, Ubb, Ubc, Ubd) sont identifiés, avec des règles de constructibilité différentes

Ubl : Secteur d'équipement d'intérêt public/collectif

Ui : Secteur d'activités économiques Uia : Secteur d'activités industrielles, artisanales, et de services

Uib : Secteur d'activités liées aux secteurs maritimes

Ulc : Secteur du camping municipal Uip : Secteur d'activités portuaires et maritimes

Uz : Secteur d'habitat dense constitué majoritairement de collectifs Uru : Secteur de renouvellement urbain

# Légende

— Cône de vue faisant l'objet de prescriptions\*

-- Marge de recul définie par rapport au front de mer\*

Haie à conserver\*

Marge de recul des constructions par rapport aux voies

Emplacements réservés

Secteur d'intérêt patrimonial englobant le bâti\*

Espace boisé classé

Zone inondable inconstructible

Périmètre de zone de préemption du conseil départemental

Recul des constructions par rapport aux voies

Site archéologique

Espace vert commun à conserver\*

Secteur de bord de mer à prescriptions paysagères\*

Zone humide\*

\* éléments définis au titre de l'article L123-1-7° du code de l'urbanisme